



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME

Abidjan, le 01 octobre 2023

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des concertations entre le Gouvernement et les acteurs du transport routier pour réduire l'impact de l'ajustement des prix à la pompe du Gasoil et du Super, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME porte à la connaissance des opérateurs économiques, l'engagement des transporteurs à maintenir les tarifs en vigueur appliqués pour le transport des personnes et des marchandises.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME tient à saluer la solidarité dont ont fait preuve les acteurs du transport routier et la constance de leurs efforts dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

Par conséquent, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME rassure les populations que les ajustements tarifaires du carburant n'auront pas d'incidence sur le prix des produits de grande consommation et ne seront pas un prétexte d'une perturbation du marché impliquant des hausses excessives de prix.

Par ailleurs, il est rappelé aux opérateurs économiques, le principe de « l'information préalable et la concertation » avant toute révision de prix des denrées de grande consommation en général, et en particulier les prix des produits soumis à la réglementation des prix et de la concurrence conformément au décret n°2022-167 du 09 mars 2022.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, tout en invitant les populations au signalement de toute hausse de prix, exhorte l'ensemble des acteurs au strict respect de la disposition sus mentionnée.

Tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Les équipes du Ministère en charge du commerce restent mobilisées sur le terrain en vue de lutter contre toute pratique spéculative.

Le présent communiqué prend effet à compter de sa date de diffusion.

Infoline: 1343 / info@commerce.gouv.ci /

Direction Générale du Commerce Intérieur : 0707310859 / 0707242673 / 0708274512

Souleymane DIARRASSOUBA

***Pour toute authentification des communiqués du Ministère du Commerce et de l'Industrie,
rendez-vous sur les sites : www.gouv.ci, www.commerce.gouv.ci
et sur la page Facebook/commerceindustrie225***

Immeuble Postel 2001, 18^{ème} étage
BP V 142/143 Abidjan Tél: (+225) 27 20 22 95 28
E-Mail: info@commerce.gouv.ci

 facebook.com/commerceindustrie225  www.commerce.gouv.ci